



Paris, le 6 mars 2019

## Communiqué de presse

### **Le CORAC, outil stratégique au service de la recherche aéronautique civile, fête ses 10 ans avec une nouvelle feuille de route**

Institué en 2008, le CORAC, Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile, instance de concertation Etat-Industrie présidée par la Ministre chargée des Transports, a pour vocation de définir et mettre en œuvre un programme de recherches coordonnées entre les acteurs nationaux du transport aérien. Le CORAC vient de fêter ses dix ans avec l'adoption d'une nouvelle feuille de route de manière à répondre aux grands enjeux de transformation de la filière aéronautique que sont la réduction de l'empreinte environnementale, la connectivité, l'autonomie et, enfin, les nouvelles technologies au service de l'excellence industrielle.

Cette feuille de route a pour ambition de synchroniser les efforts de la filière pour préparer :

- la prochaine génération d'aéronefs, dont l'entrée en service est programmée entre 2025 et 2030, avec des configurations classiques et de nouvelles technologies,
- des aéronefs en rupture, dont l'entrée en service est prévue au-delà de 2030, avec de nouvelles configurations et des aéronefs répondant à de nouveaux usages, comme la mobilité urbaine par exemple.

Cette feuille de route concerne les configurations, les moteurs, les aérostructures, l'avionique et la navigation. Elle inclut également un volet industriel traitant des processus de conception, de fabrication et des opérations.

Sur la base de cette nouvelle feuille de route, trois grands axes de recherche ont ainsi été définis :

- l'avion à énergie optimisée, pour réduire les besoins énergétiques des aéronefs. Il convient de rappeler que la filière a déjà accompli des progrès considérables en ce domaine, avec une réduction de 80% des émissions par passager kilomètre depuis le début des années soixante. Les meilleurs appareils d'aujourd'hui consomment à peine plus de 2,5 litres / passager /100 km.
- l'avion connecté et autonome, avec de nouveaux modes d'opérations et une attention toute particulière portée à la cybersécurité.
- les nouvelles méthodes de développement et de production, en préparant l'industrie du futur sur la base des technologies d'intelligence artificielle, de big-data ou de simulation numérique.

Depuis la création du CORAC, le volume des recherches de l'industrie a augmenté de 80% sur l'ensemble de la filière (avec aujourd'hui plus de 900 M€ d'activité par an, dont les 2/3 sont autofinancés par les entreprises elles-mêmes). Le CORAC a eu un effet d'entraînement sur toute la filière puisque, dans le même temps, l'activité de recherche des ETI et PME a été multipliée par 2,5. Plus de 300 ETI, PME et laboratoires sont ainsi aujourd'hui partie prenantes dans les programmes de recherche du CORAC, ce qui démontre la solidité et la solidarité d'une *supply chain* aéronautique largement engagée dans une dynamique d'innovation partagée.

« Je suis fier et heureux de présenter cette nouvelle feuille de route du CORAC et de célébrer ses dix ans d'existence. Ses résultats sont déjà extrêmement probants, avec des contributions majeures aux performances de l'Airbus A350-1000, de l'A320neo, de l'hélicoptère Airbus H160 ou du moteur Leap. Notre objectif est d'amplifier encore notre effort de recherche et de préparer les indispensables ruptures technologiques de demain. » a déclaré à cette occasion Stéphane Cueille, Président du Comité de Pilotage du CORAC.

***A propos du GIFAS*** : Créé en 1908, le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) est un syndicat professionnel qui regroupe 400 sociétés - depuis les grands maîtres d'œuvre et systémiers jusqu'aux PME. Ses membres constituent une filière cohérente, solidaire et dynamique de haute technologie spécialisée dans l'étude, le développement, la réalisation, la commercialisation et la maintenance de tous programmes et matériels aéronautiques et spatiaux, civils et militaires, ainsi que des systèmes de défense et de sécurité.

*Le GIFAS représente une profession dont le chiffre d'affaires 2017 est de 64 Mds€ - avec 85% du chiffre d'affaires consolidé à l'export - emploie directement 190 000 personnes et consacre chaque année plus de 12% de son chiffre d'affaires à la Recherche & Développement.*

*Tous les deux ans, le GIFAS organise le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget, première manifestation mondiale du genre. Le 53<sup>ème</sup> Salon aura lieu du 17 au 23 juin 2019.*

En savoir plus : [www.gifas.fr](http://www.gifas.fr) – Twitter : @GifasOfficiel

**Contact Presse :**

Christophe Robin, Directeur de la Communication

Tel : +33 (0)1 44 43 17 50 - [christophe.robin@gifas.fr](mailto:christophe.robin@gifas.fr)